



RÉSEAU POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ALPHABÉTISME ET DES COMPÉTENCES

Pour diffusion immédiate

Déception du Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) et de ses partenaires : le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) a décidé de ne pas financer le projet « *Développer des pratiques innovantes en ACE pour la main-d'œuvre qui vit en contexte linguistique minoritaire* » déposé en mai 2013 dans le cadre d'un appel de propositions.

Ottawa, le 28 mai 2014 - Le RESDAC a reçu une réponse négative du ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) le 22 mai dernier, suite au dépôt de son projet en mai 2013, via un courriel ne contenant aucune explication. « *Ce procédé est complètement irrespectueux, frustrant et la réponse, incompréhensible* » réagit Isabelle Salesse, présidente du RESDAC. « *Nous avons attendu plus de 12 mois, durant lesquels aucun représentant de ce ministère ne nous a contactés, et on nous répond maintenant de la manière la plus cavalière possible* ».

Le projet « *Développer des pratiques innovantes en ACE pour la main-d'œuvre qui vit en contexte linguistique minoritaire* » proposait une approche originale et novatrice en matière de développement des compétences dans une perspective d'employabilité, et visait à répondre aux besoins des adultes qui vivent en situation minoritaire au Canada. Le RESDAC a mobilisé plus d'une vingtaine d'organisations de tous les horizons, des acteurs clés de la formation et du développement économique des communautés francophones et anglophones. Ce projet s'inscrivait parfaitement dans les objectifs de l'appel de proposition du ministère et se proposait de mettre en œuvre de manière efficace les quatre fonctions exigées par l'appel de propositions, soit : l'innovation, la recherche, l'information et les relations.

« *Pourquoi ce projet a-t-il été refusé?* » s'interroge Normand Lévesque, directeur général du RESDAC. Un refus difficile à comprendre puisque le ministère n'a pas justifié sa décision. Après une année sans nouvelles et un mois avant l'échéance de la fin de son financement, le ministère semble incapable d'expliquer au RESDAC les raisons

de sa décision. Pour Normand Lévesque, il s'agit « *d'une attitude incompréhensible. Nous n'avons aucune idée des projets retenus, mais nous savons par contre que tous les projets des partenaires du RESDAC ont été refusés : CLLN, COPIAN, ABC Life Literacy, le Centre for Literacy ainsi que ceux des coalitions provinciales* ».

Dans une lettre ouverte publiée le 26 mai dernier, le RESDAC et ses partenaires concluaient que « *Le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada (EDSC) a décidé de se passer des expertises et des compétences d'un réseau solide, implanté partout au Canada, qui œuvre avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, avec les acteurs sociaux et économiques, avec différents groupes linguistiques, culturels et avec les populations les plus vulnérables* ».

C'est un choix. À notre avis, c'est un mauvais choix pour le Canada!

À propos du RESDAC :

Depuis plus de 20 ans, le Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC) mobilise ses partenaires autour de stratégies visant à améliorer les niveaux d'alphabétisme et de compétences des adultes francophones du Canada. Aujourd'hui, le RESDAC inscrit ses activités dans le cadre d'un projet commun de société qu'est l'éducation tout au long de la vie, pour permettre à tous les francophones de participer pleinement à la vie civique, économique, sociale et culturelle de leur communauté et ainsi contribuer à son épanouissement et à son développement. Pour en savoir plus : www.resdac.net

- 30 -

Pour des informations supplémentaires :

Normand Lévesque, directeur général

Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC)

235, chemin Montréal, Bureau 205, Ottawa, Ontario K1L 6C7

Téléphone : 613-749-5333, poste 228

Sans frais : 1-888-906-5666

Courriel : directiongenerale@resdac.net



Le RESDAC reçoit l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles du ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada et du ministère du Patrimoine canadien.